

## SUIVI MÉDICAL

### À l'initiative de l'employeur

- ✓ **Visite d'embauche:** Visite d'Information et de Prévention (VIP) ou Visite Médicale d'Aptitude (VMA)
- ✓ **Visite de reprise...**
  - après une absence d'au moins 60 jours suite à une maladie ou un accident non professionnel
  - après une absence d'au moins 30 jours pour accident du travail
  - après une absence pour maladie professionnelle
  - après un congé maternité
- ✓ **Visite post-exposition et de fin de carrière** pour certains postes à risques
- ✓ **Suivi périodique** tous les 1 à 5 ans
- ✓ **Suivi médical périodique** tous les 12 mois des salariés en INB catégorie A, salariés soumis au risque hyperbare, et salariés mineurs effectuant des travaux réglementés

### À l'initiative du service

- ✓ **Visite de mi-carrière**, l'année civile des 45 ans, ou à l'occasion d'une autre visite dans les 2 années précédentes.

### Autres cas

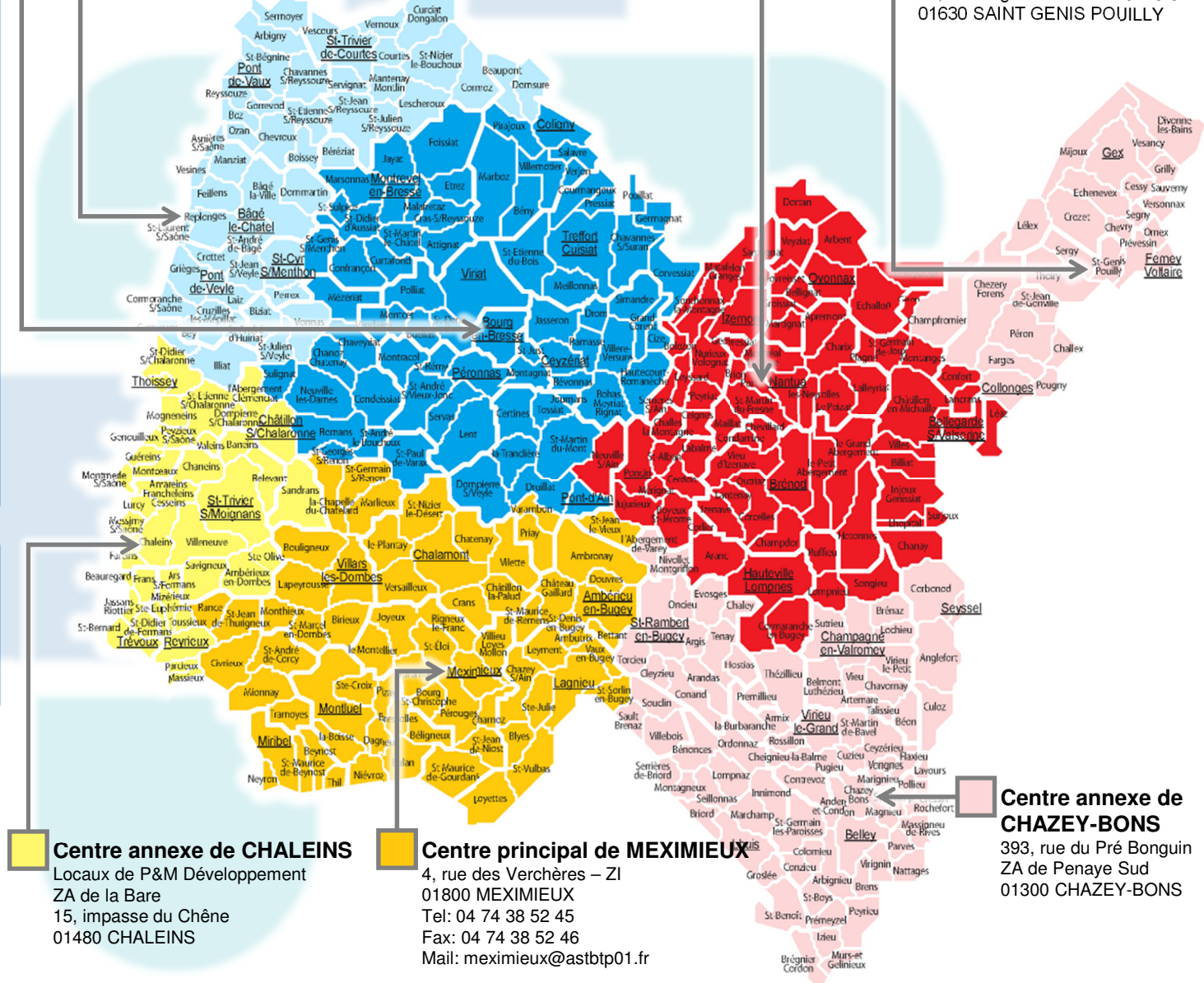
- ✓ **Visite de pré-reprise** à l'initiative du Médecin Conseil de la CPAM, du Médecin Traitant, du salarié, ou du Médecin du travail.
- ✓ **Visite à la demande** du Médecin du Travail, de l'employeur ou du salarié, dont **visite à la suite d'un évènement grave** en entreprise.

#### Centre principal de BOURG-EN-BRESSE (siège)

33, rue Bourgmayr – CS 50039  
01001 BOURG-EN-BRESSE  
(accès parking par le 3 Bis, boulevard Maréchal Leclerc)  
Tel: 04 74 23 58 30  
Fax: 04 74 23 58 82  
Mail: bourgenbresse@astbtp01.fr

#### Centre annexe de REPLONGES

334, route de Creux – 01750 REPLONGES



## PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- ✓ **Développement de la culture prévention de l'ensemble des acteurs de l'entreprise**
- ✓ **Élaboration de la fiche d'entreprise**  
Elle aide l'employeur à identifier les risques professionnels pour la santé et la sécurité liés à l'activité de son entreprise.
- ✓ **Accompagnement à l'évaluation des risques**  
Dans le cadre de la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- ✓ **Accompagnement spécifique sur des risques en particulier**  
Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ; Risques Psycho-Sociaux (RPS) ; risque chimique ; conception et organisation des lieux de travail...
- ✓ **Élaboration et animation de sensibilisations collectives à la prévention**  
auprès des chefs d'entreprises, des préventeurs et des salariés.
- ✓ **Étude des postes et proposition d'aménagements**
- ✓ **Réalisation d'analyses météorologiques**
- ✓ **Participation aux réunions des instances représentatives des salariés**
- ✓ **Prévention et sensibilisation à des actions de santé publique en lien avec l'activité**

## PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE - MAINTIEN EN EMPLOI

- ✓ **Accompagnement au maintien dans l'emploi des travailleurs à risque de désinsertion professionnelle** : cellule interne dédiée  
**cellule-pdp@astbtp01.fr**
- ✓ **Rendez-vous de liaison** organisé à l'initiative du salarié ou de l'employeur dans le cadre d'arrêt de travail supérieur à 30 jours en vue de préparer la reprise au poste. Le Service de Prévention et de Santé au Travail peut être associé.

## L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



**Les médecins du travail**



**Les infirmiers en santé au travail**



**Les secrétaires assistants en santé au travail**



**L'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP)**

Quentin Prost – 06 37 07 73 51 – q.prost@astbtp01.fr



**Les assistants techniques en santé au travail**



**L'assistant technique en santé au travail / volet Prévention de la Désinsertion Professionnelle**

Corinne CADIO – 06 42 98 51 41 – c.cadio@astbtp01.fr



**L'ergonome – Intervenant QVT/RPS**

Élise Effantin – 06 73 44 23 69 – e.effantin@astbtp01.fr

**Formation Sauveteurs-Secouristes du Travail**  
en partenariat avec le BTP CFA de l'Ain



Formation initiale et de maintien-actualisation des compétences, en inter ou en intra-entreprises

Mathilde RUEBRECHT m.ruebrecht@astbtp01.fr  
Fabrice GARSULT fabrice.garsault@btpcfa-aura.fr

### QUELQUES PARTENAIRES

OPPBTP, GNMST-BTP,  
CARSAT Rhône-Alpes, BTP CFA de l'Ain

### AST BTP de l'Ain

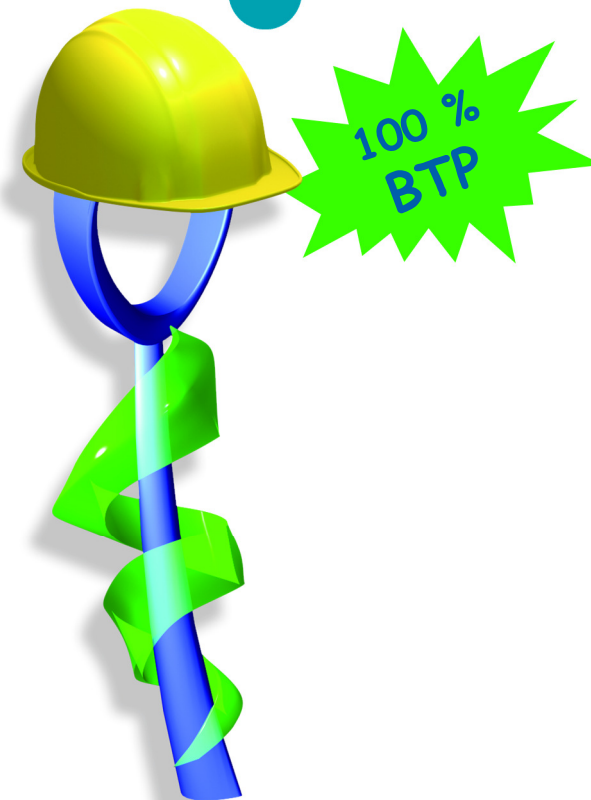
33, rue Bourgmayer – CS 50039 – 01001 BOURG-EN-BRESSE  
Tel: 04 74 23 58 30 – Mail : bourgenbresse@astbtp01.fr

[www.ast-btp-ain.fr](http://www.ast-btp-ain.fr)

AIG.109.12 – Flyer de présentation de l'AST BTP de l'Ain

Association de Santé au Travail du  
Bâtiment et des Travaux Publics de l'Ain

AST BTP de l'Ain



*Une expertise en santé au  
travail au service des  
professionnels du BTP de l'Ain*

**notre offre socle de services**